



HAL
open science

**Commentaire de l'ouvrage de Jean-Yves FABERON “
Des institutions pour un pays -La Nouvelle-Calédonie en
devenir ”**

Carine David

► **To cite this version:**

Carine David. Commentaire de l'ouvrage de Jean-Yves FABERON “ Des institutions pour un pays -La Nouvelle-Calédonie en devenir ”. 2012, n° 19/2012, p. 135. hal-03998668

HAL Id: hal-03998668

<https://hal.science/hal-03998668v1>

Submitted on 21 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Commentaire de l'ouvrage de Jean-Yves FABERON

« Des institutions pour un pays – La Nouvelle-Calédonie en devenir »

Par Carine DAVID, Université de la Nouvelle-Calédonie,

Centre des Nouvelles Etudes du Pacifique (CNEP)

Une fois n'est pas coutume, le professeur Jean-Yves Faberon s'adonne à un exercice nouveau : la vulgarisation. Son ouvrage, « Des institutions pour un pays – La Nouvelle-Calédonie en devenir », est en effet un livre destiné au grand public, dans un format de poche tout à fait adapté à son objectif.

En 200 pages, Jean-Yves Faberon fait ainsi le tour des institutions actuelles de la Nouvelle-Calédonie, non sans avoir préalablement dressé une remise en perspective historique, qui sera fort utile au néophyte. L'introduction ou « prologue » permet en effet au lecteur de comprendre l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie et comprend également une exégèse tout à fait pertinente de l'accord de Nouméa.

Sur la forme, le style est simple et abordable. Des annexes accompagnent utilement les développements allant du texte de l'accord de Nouméa à des extraits des comités des signataires en passant par un schéma assez bien conçu des institutions actuelles. On reprochera néanmoins à l'auteur d'avoir trop peu illustré son propos d'exemples ou de comparaisons, au regard du public visé. En effet, ses illustrations auraient peut être mieux permis au néophyte de se repérer dans des développements parfois trop proche du texte de la loi organique statutaire, donc peu abordables et rébarbatifs.

Sur le fond, l'auteur insiste de manière pertinente sur la logique consensuelle des institutions qui font de la Nouvelle-Calédonie un territoire unique au monde. Jean-Yves Faberon revient par ailleurs sur un certain nombre de débats récurrents et affirme par exemple très clairement l'impossibilité de consacrer le principe d'irréversibilité des compétences, se positionnant là aux antipodes d'autres auteurs.

Malgré la visée « grand public », l'universitaire ne peut s'empêcher de distiller des pistes de réflexion avec lesquelles le lecteur, spécialiste ou non, pourra ou non être d'accord. Ainsi, Jean-Yves Faberon formule un certain nombre de proposition parmi lesquelles on retiendra un partage de compétences revu et corrigé, donnant la compétence à la Nouvelle-Calédonie de fixer les principes fondamentaux et aux provinces les règles d'application ou encore une évolution de la composition de l'exécutif territorial pour lequel il propose de prévoir aux côtés du Président du Gouvernement, 3 vice-présidents en la personne des 3 présidents d'assemblée de province.

L'ouvrage contient par ailleurs des questionnements par rapport au prochain accord sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, notamment une forte charge contre le corps électoral gelé. On y trouve également un plaidoyer très affirmé contre le referendum couperet qui devrait normalement avoir lieu à partir de 2014 et pour une nouvelle solution consensuelle. A cet égard, il doit être souligné qu'il est parfois dommage que l'auteur se laisse emporter par un parti pris au détriment d'une vision partielle des institutions, plus propice à ce type d'ouvrage.

En résumé, cet ouvrage grand public remplit son office, qui est celui de dresser un état des lieux synthétique et abordable des institutions de la Nouvelle-Calédonie en se plaçant assez pertinemment dans la perspective des évolutions à venir. Il sera, à n'en point douter, un livre fort utile qui par son format et sa simplicité saura séduire le lecteur calédonien ou extérieur au territoire qui voudra comprendre le cadre institutionnel actuel et à venir en Nouvelle-Calédonie.